



## Dette chez orange après une opposition

Par **louna1234**, le **19/03/2013** à **12:13**

Bonjour,

je vous expose mon cas:

Il y a 4 mois j'ai souscrit a un abonnement de 60€ chez orange par prelevement automatik tous les 5 du mois. Ceci dit a l'arrivée de ma premiere facture je me rend compte qu'il me demande de regler la somme de 99,99€. Je ne sais ni comment ni pourquoi mais sur la fature etait indiquer que le prelevement aurai lieu le 15 du mois. Etonnée, jattend le premier prelevement alors que depuis le 13 ils avaient restreint ma ligne ducoup pas d'appel ni de msg rien. Le 15 je decide de mettre opposition car deja la datte convenue n'est pas la bonne et en plus ma ligne est restreinte. ce matin jecoute mes msg vocaux et jai un msg me disant que c'est orange qu'etant donner que je leur doit une somme(qui nest pa precisee) qui nest toujours pas regler ils enveron mon dossier devan le tribunal et que jentendrai parler dun huissier..

Est ce normal ?

**merci**